



Semaine nationale des soins palliatifs – Comité consultatif
Mandat

But : Les membres du Comité consultatif de la Semaine nationale des soins palliatifs (SMSP), qui viennent de différentes régions du Canada, expriment des opinions diverses. Le Comité consultatif fournit une direction à l'ACSP concernant la création du thème de la campagne et les ressources qui y sont reliées, pour aider les organismes locaux à promouvoir la campagne dans leur collectivité.

Fonctions :

1. Déterminer le thème de la campagne.
2. Collaborer à l'élaboration de concepts et d'idées en vue de la création de ressources qui seront distribuées dans le cadre de la campagne.
3. Fournir des commentaires et approuver les ébauches de ressources élaborées pour la campagne.
4. Aider à la création d'un plan de diffusion pour les informations et les ressources destinées à la SNSP.
5. Réviser le rapport final de la campagne et fournir des commentaires concernant les questions reliées à la campagne.

Membres :

1. Les membres du Comité consultatif devraient refléter la diversité régionale du Canada.
2. La directrice ou le directeur général de l'ACSP est membre de ce comité et joue le rôle de président du comité.
3. D'autres membres peuvent être cooptés au besoin.

Durée du mandat :

Le Comité consultatif est actif d'octobre à mai. Les membres du comité sont renouvelés à chaque septembre.

Frequence des réunions :

La planification des téléconférences commence en octobre ou novembre. Elles sont tenues à la demande du président du comité. Une téléconférence d'évaluation pourrait avoir lieu à la fin mai.

Responsabilité en matière de rapports :

Toutes les réunions doivent être documentées, le procès-verbal distribué et conservé.